

CADRE LÉGAL

Art. R.4323-106 et 104 du
Code du travail
Décret 2008-244 du 7 mars
2008



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.

OBJECTIFS

- Savoir réaliser en sécurité des missions de sauvetage.
- Utiliser efficacement un ARI.
- Comprendre et contrôler le fonctionnement d'un ARI.

PUBLIC VISÉ

Toute personne devant utiliser un appareil respiratoire isolant à circuit ouvert et réaliser des missions de sauvetage.

MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et d'exercices pratiques.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Appareils respiratoires complets et contrôlés.
- Bouteilles d'ARI chargée et contrôlées.



DURÉE

De 14 heures sur deux jours.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

VALIDITÉ

En fonction des besoins de l'employeur (recommandée tous les ans).

PRÉ-REQUIS

Être apte médicalement et disposer d'une bonne condition physique.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Les règles d'utilisation de l'ARI :
 - La réglementation et la prévention quant au port de l'ARI.
 - Les atmosphères dangereuses et faibles en oxygène.
 - La composition de l'air et la pression atmosphérique.
- La découverte de l'appareil :
 - Les éléments constitutifs de l'appareil.
 - Le fonctionnement de l'appareil.
 - Les contrôles visuels de l'appareil avant utilisation.
- Le fonctionnement de l'appareil :
 - La bouteille : pression et qualité de l'air.
 - Le fonctionnement du détendeur.
 - L'avertisseur sonore de basse pression et le manomètre.
 - Le fonctionnement de la soupape à la demande.
 - Le fonctionnement du masque.
 - Mise en place de l'appareil sur le porteur.
- Les règles de sécurité sur le port de l'ARI :
 - Savoir calculer sa consommation d'air.
 - Le RAPACE : focus sur les règles d'engagement.
 - Les contraintes physiologiques liées au port de l'ARI.
- L'utilisation de l'ARI pour réaliser un sauvetage :
 - Utilisation de la ligne guide et de la liaison personnelle.
 - Utilisation de la balise homme-mort.
 - Le travail en binôme et le contrôle croisé.
 - La communication avec l'équipe de secours.
 - Savoir reconnaître un local enfumé.
 - Savoir extraire une victime d'un local enfumé.

PROGRAMME PRATIQUE

- Réalisation d'un parcours d'aisance avec l'appareil respiratoire en lien avec l'activité professionnelle des participants.
- Montage et démontage d'une bouteille sur le dossier.
- Contrôle visuels complets d'un ARI et stockage.
- Réalisation de mission de sauvetage en binôme sur un parcours aveugle et chronométré.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

Le participant est évalué en fin de session par le formateur.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

